



71753821

Instructions condensées Micropilot FWR30 for dynamic water level monitoring

Radar à émission libre

Le présent manuel est un manuel d'instructions condensées ; il ne remplace pas le manuel de mise en service contenu dans la livraison.
Pour les informations détaillées, consulter le manuel de mise en service et la documentation complémentaire.

Disponible pour toutes les versions d'appareil via :

- Internet : www.endress.com/deviceviewer
- Smartphone / tablette : Endress+Hauser Operations App



Consignes de sécurité de base

Exigences imposées au personnel

Le personnel doit remplir les conditions suivantes pour s'acquitter de ses tâches :

- Les spécialistes formés doivent posséder une qualification correspondant à la fonction et à la tâche spécifiques.
- Doit être autorisé par le propriétaire ou l'exploitant de l'installation.
- Doit être familiarisé avec les réglementations nationales.
- Avoir lu et compris les instructions du manuel et de la documentation complémentaire.
- Suivre les instructions et se conformer aux politiques générales.

Utilisation conforme

Le système décrit dans le manuel est destiné à mesurer les niveaux d'eau.

Le Micropilot FWR30 for dynamic water level monitoring est un capteur de niveau d'eau à batterie avec transmission radio cellulaire.

Domaine d'application :

Capteur radar autonome pour la surveillance à distance des niveaux d'eau dans les applications sur eau.

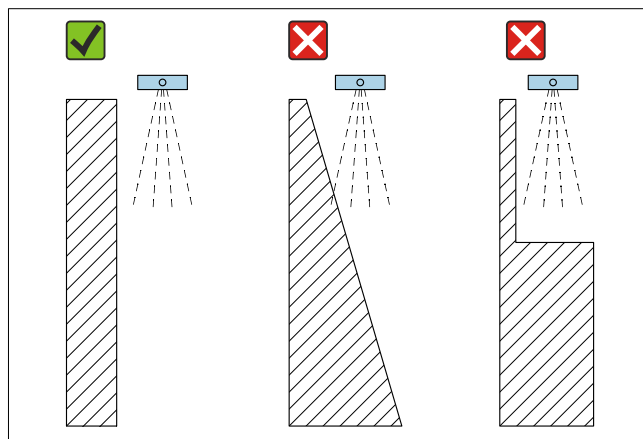
Sécurité de fonctionnement

Risque de blessure !

- Ne faire fonctionner l'appareil que s'il est en bon état technique, exempt d'erreurs et de défauts.
- L'exploitant est responsable du fonctionnement sans défaut de l'appareil.

Montage

- Monter l'appareil de mesure horizontalement et parallèlement à la surface de l'eau.
Si ce n'est pas le cas, des réflexions indésirables provenant de l'environnement peuvent provoquer des signaux parasites
- L'antenne radar ne doit jamais être recouverte par des objets métalliques
- Lors de l'installation sur des ponts/parois, veiller à ce qu'aucun rebord, pente ou autre obstacle ne gêne la mesure (voir le diagramme suivant)
- De façon générale, aucun objet perturbateur ne doit se trouver dans la zone de rayonnement du capteur (voir le tableau suivant).
- Protéger autant que possible l'appareil de mesure contre le vandalisme ; utiliser une protection antivandale.



1 Maintenir une distance suffisante par rapport aux objets

Distance de mesure [mm]	Largeur de rayonnement ¹⁾ [mm]	Distance minimale à la paroi [mm]
500	70	25
1000	140	70
2000	280	140

Distance de mesure [mm]	Largeur de rayonnement ¹⁾ [mm]	Distance minimale à la paroi [mm]
5000	699	350
10000	1399	700

1) L'angle d'émission est de 8°.



Pour les types de montage supplémentaires, voir le manuel de mise en service.

Raccordement électrique

Batterie remplaçable, taille standard, lithium (D), 3,6 V, 19 Ah (fournie)
Désignation selon IEC : ER34615 (batterie primaire au chlorure de lithium-thionyle) ; produit recommandé : Tadiran SL-2880 (Europe) , Tadiran TL-4930 (hors de l'Europe)



L'appareil de mesure détermine automatiquement l'état de charge de la batterie. Si l'état de la batterie est bas ou critique, la LED clignote en rouge à des intervalles de 10 secondes.



Les états de batterie suivants sont indiqués : charge pleine, moyenne, faible, critique.



En supplément des types de batterie recommandés (Tadiran SL-2880 (Europe), Tadiran TL-4930 (hors de l'Europe), il est également possible d'utiliser le type de batterie Tadiran SL-2870 (Europe) ou Tadiran TL-5930 (hors de l'Europe). Toutefois, la durée de vie de la batterie peut alors différer de celle indiquée.

ATTENTION

Risque d'incendie ou de brûlure si la batterie de l'appareil n'est pas manipulée correctement !

- ▶ Ne pas charger ou ouvrir la batterie, l'exposer au feu ou l'échauffer au-delà de 100 °C (212 °F).
- ▶ Remplacer la batterie uniquement par une batterie ER34615 (batterie primaire au chlorure de lithium-thionyle, taille D). L'utilisation de toute autre batterie peut présenter un risque d'incendie ou d'explosion.
- ▶ Éliminer immédiatement la batterie usagée conformément à la réglementation nationale.
- ▶ Conserver les batteries usagées hors de portée des enfants. Ne pas ouvrir les batteries usagées et ne pas les exposer au feu.

Batterie de remplaçant

Pour une utilisation en Amérique du Nord : la batterie de remplacement doit être agréée CSA/UL.